



Note relative à l'inscription des métiers liés à l'entraînement de chevaux de courses dans le registre des métiers en tension.

Octobre 2022

Qu'est-ce qu'un métier en tension ?

Un métier en tension est un déséquilibre entre offres et demandes pour un métier donné.

On peut distinguer deux types de tension :

- Structurelle : métier régulièrement en tension.
- Conjoncturelle : métier en tension sur une période. Ce type de tension n'implique pas forcément des difficultés de recrutement. La saisonnalité et la précarité des contrats amènent à de fréquents renouvellements des dépôts d'offres faisant ainsi gonfler la tension constatée.

On repère un métier en tension par un **taux de tension** : offre/demande en général calculé par Pôle emploi.

Le taux de tension à lui seul ne peut pas toujours permettre de détecter le besoin en recrutement des entreprises. Son interprétation doit être faite à l'aide d'autres indicateurs et en considérant les conditions d'emplois proposées aux actifs. Le taux de tension du métier doit également être analysé en fonction de la moyenne des autres taux des métiers à qualification équivalente.

Dans ses calculs, Pôle emploi se base sur les codes du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) permettant une analyse par métier, contrairement à l'INSEE fondant ses calculs sur les catégories socio-professionnelles (CSP). La DIRECCTE propose une méthode alternative, par famille professionnelle (mélange entre les CSP et le code ROME).

Le taux de tension n'est qu'un indicateur, parmi d'autres, pour estimer le besoin en recrutement des entreprises.

Pour bien connaître les besoins en recrutements, il est utile de le compléter par d'autres indicateurs :

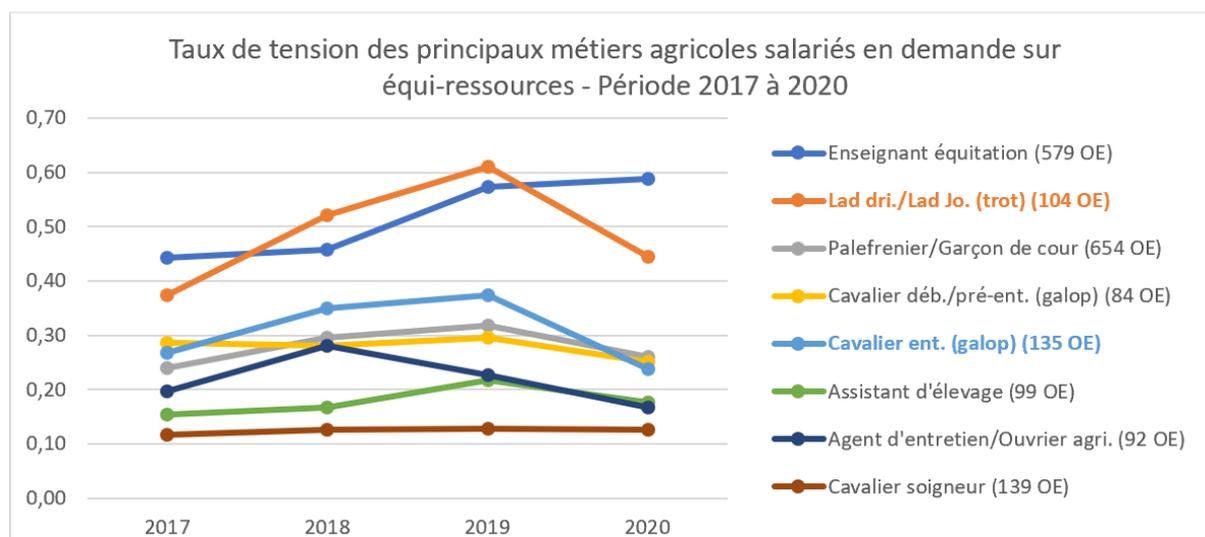
- Recensement des intentions d'embauche.
- Comptabilisation des embauches réalisées.
- Décompte des offres déposées sur Pôle emploi.
- Estimation des emplois vacants.
- Mesure des difficultés de recrutement comme les employeurs le ressentent.

Quels sont les métiers de la filière équine concernés par une tension ?

Éléments fournis par l'Observatoire des métiers, emplois, formations de la filière équine (OMEFFE) de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) et par équi-ressources.

Limite : indicateur calculé sur la base des offres d'emploi publiées sur la plateforme équi-ressources et des candidats ayant utilisé cette plateforme pour candidater).

Depuis 2017, le lad-driver/lad-jockey et l'enseignant d'équitation sont les métiers agricoles salariés les plus en tension de la filière équine : ce sont eux qui attirent le moins de candidats au regard de leurs intentions d'embauche.



Années 2018 et 2019 :

Mis à part les postes de cavalier soigneur et d'agent d'entretien/ouvrier agricole, les taux de tension augmentent pour tous les autres postes :

- par effet cumulé d'une augmentation des intentions d'embauche et d'une diminution de candidats aux postes de palefrenier, enseignant d'équitation, cavalier d'entraînement (galop) ;
- par le fait d'une augmentation insuffisante du nombre de candidats postulants au regard de l'augmentation des intentions d'embauche aux postes de lad driver/lad jockey ;
- par le fait d'une diminution plus importante du nombre de candidats postulants que de la baisse des intentions d'embauche aux postes d'assistant d'élevage et de cavalier de débouillage/pré-entraînement (galop).



F R A N C E G A L O P

Les 10 métiers qui recrutent le plus dans le secteur du galop en 2021 (Source : *équi-ressources*)

Evolution 2018-2019	Nb d'offres d'emploi	Nb de candidats postulants	Taux de tension
Palefrenier soigneur/Garçon de cour	+6%	-1%	+0,02 pts
Enseignant d'équitation	+14%	-9%	+0,12 pts
Cavalier soigneur	+4%	+4%	0
Cavalier ent. (galop)	+1%	-5%	+0,02 pts
Lad dri./Lad Jo. (trot)	+22%	+4%	+0,09 pts
Assistant d'élevage	-1%	-23%	+0,05 pts
Agent d'entretien/Ouvrier agri.	-13%	+7%	-0,05 pts
Cavalier déb./pré-ent. (galop)	-15%	-20%	+0,02 pts

Année 2020 :

En 2020, année marquée par la pandémie au covid-19, les intentions d'embauche ont toutes diminué : de manière très marquée aux postes d'entraînement de chevaux de courses, et dans une moindre mesure aux postes d'élevage. Les postes de cavalier soigneur et d'enseignant d'équitation enregistrent une faible diminution également. C'est essentiellement cette tendance qui explique les diminutions des taux de tension observées en 2020.

L'enseignant d'équitation est toutefois le seul métier agricole salarié dont le taux de tension augmente pourtant en 2020 : la baisse des candidats postulants étant plus importante que la baisse des intentions d'embauche.

Evolution 2019-2020	Nb d'offres d'emploi	Nb de candidats postulants	Taux de tension
Palefrenier soigneur/Garçon de cour	-15%	+5%	-0,06 pts
Enseignant d'équitation	-9%	-11%	+0,02 pts
Cavalier soigneur	-7%	-7%	0
Cavalier ent. (galop)	-34%	+4%	-0,14 pts
Lad dri./Lad Jo. (trot)	-31%	-5%	-0,17 pts
Assistant d'élevage	-1%	+22%	-0,04 pts
Agent d'entretien/Ouvrier agri.	-12%	+20%	-0,06 pts
Cavalier déb./pré-ent. (galop)	-5%	+13%	-0,05 pts

Ces taux, complétés par les éléments explicatifs mentionnés précédemment, ainsi que le ressenti des employeurs, mettent incontestablement en évidence les difficultés de recrutement des entreprises, constatées depuis plusieurs années.

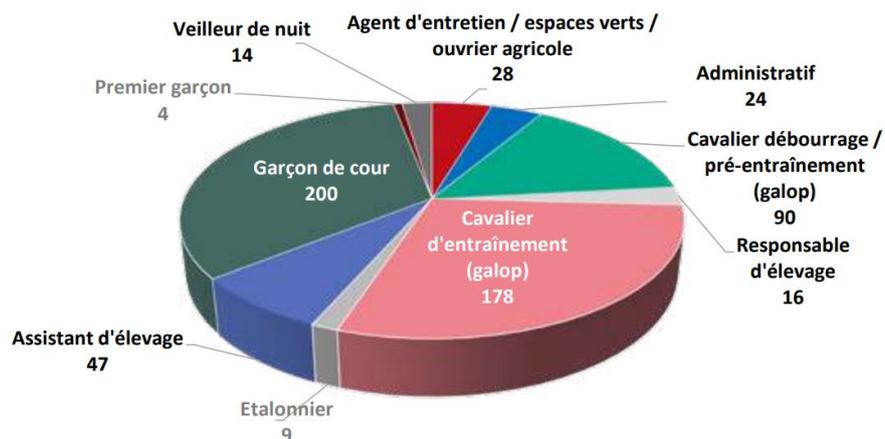


FRANCE GALOP

Il s'avère donc que certains métiers de la filière sont bien en tension, de manière structurelle, depuis plusieurs années.

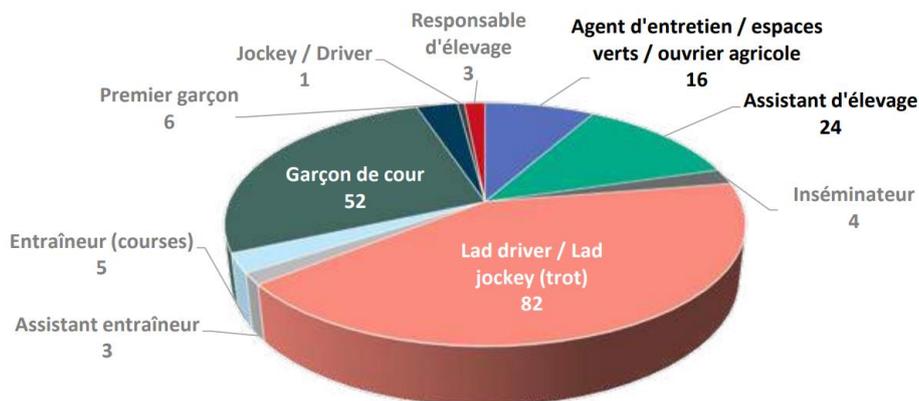
Cette tension est à mettre au regard des plus fortes demandes de recrutement.

Répartitions des 10 premiers métiers



Les 10 métiers qui recrutent le plus dans le secteur du trot en 2021 (Source : équi-ressources)

Répartitions des 10 premiers métiers



Ces métiers des courses ont des taux de tension parmi les plus élevés. Les candidats aux postes de cavaliers d'entraînement et lad driver se raréfient. Il a donc été décidé, avec le soutien du Conseil Emploi Formation d'agir par le biais du ministère de tutelle pour inscrire ces deux métiers sur le registre des métiers en tension.



Que permet l'inscription au registre des métiers en tension ?

La liste des métiers en tension est régionale, et non nationale. Elle se limite à 30 métiers.

L'étape d'enregistrement de métiers en tension requiert une validation par le préfet de région pour 30 métiers par an.

L'inscription sur la liste des métiers en tension se fait à partir du code ROME. Pour le cavalier ou cavalière d'entraînement, le code est L1401 (une déclinaison du « sportif professionnel »). Pour le lad-driver/lad-jockey, il n'y en a pas de spécifique, sauf à considérer que la déclinaison cavalier ou cavalière professionnel convient. Il convient ainsi de fusionner ces deux métiers auprès du grand public pour maximiser l'impact et la chance de réussite de cette démarche

Les plus-values de l'enregistrement de ces métiers pour la profession sont multiples :

Axe emploi :

- Cette inscription ne permettra **un allègement des démarches** d'instruction de demande d'autorisation de recrutement ressortissant étranger. L'administration, lors de la demande d'autorisation de travail, n'opposera pas la situation de l'emploi. **La demande sera accordée** si le salaire et la qualification correspondent au marché du travail et si l'entreprise est en règle.

→ Quelles sont les conditions concernant l'emploi proposé ? ^

✓ Cas général

Modifier ↻

L'autorisation de travail est accordée lorsque la demande remplit l'une des conditions suivantes :

- L'emploi proposé figure sur la liste des métiers en tension
- L'offre d'emploi proposé a été publiée pendant 3 semaines auprès des organismes concourant au service public de l'emploi (Pôle emploi par exemple) et aucune candidature n'a été reçue

Source : Pôle Emploi

Il existe en attendant un traitement particulier, au cas par cas, des demandes individuelles d'autorisation de travail pour les étrangers. Ce dispositif, appelé « plateforme », est géré par la direction générale des étrangers en France du ministère de l'Intérieur (<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/immiproustager/#/>). Toutefois, aux dires des employeurs, il semble peu ou pas fonctionner, aussi le recours à une liste des métiers en tension paraît plus opérationnel.

Axe orientation professionnelle :



- Pôle emploi se base également sur les métiers ainsi identifiés comme étant en tension pour **orienter les personnes** inscrites dans ses bases vers les formations adaptées.

Axe formation :

- Dans le cadre de la réforme de l'immigration professionnelle (avril 2021) 560 M€ seront mobilisés pour **amplifier la formation des demandeurs d'emploi vers les métiers en tension**, avec une attention particulière pour les demandeurs d'emploi de longue durée. C.f [Plan de relance Formation/métiers en tensions](#)

Les objectifs en 2022 étaient de former 1,4 million de demandeurs d'emploi.

Etat d'avancement de la demande ?

Dans la continuité des démarches entamées par le service d'équi-ressources – IFCE en 2019, l'AFASEC s'est emparée du sujet en 2022 pour pouvoir aboutir à cette reconnaissance. *C.f : note d'opportunité jointe*

L'AFASEC, par le biais du Conseil Emploi Formation de la filière équine qui a émis un avis favorable en octobre 2021, a sollicité en novembre 2021 son ministère de tutelle (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, MAA), via le bureau du cheval.

Le 2 mars 2022, la DGPE du MAA a écrit au Délégué général l'emploi général l'emploi et à la formation professionnelle du Ministère du Travail pour lui proposer :

- Modifier le rattachement des deux métiers en tension au code ROME sous le code A1403 Aide d'élevage agricole ou A1407 Elevage bovin ou équin
- D'inscrire, comme cela avait été fait en 2013, sur la liste des métiers en tension ces métiers pour les régions Haut de France, Ile de France, Normandie, Pays de Loire, Nouvelle Aquitaine, PACA

En Juillet 2022, L'AFASEC était informé que les listes régionales ne seraient pas révisées en 2022.

Un point d'avancement sera fait au CEF d'octobre par le bureau du cheval. Il s'en suivra un échange avec le bureau de tutelle de Pôle Emploi au ministère du travail.

Les récentes données partagées par la DGER du MAA montrent toutefois que seule une modification de rattachement de famille de métiers pourrait justifier une inscription sur les listes régionales, tel que proposé dans le courrier adressé au MT.

Le ROME est actualisé 3 fois par an en moyenne. La veille "métiers" s'appuie sur les demandes exprimées par les conseillers Pôle emploi et les utilisateurs du ROME, les partenaires, les branches et fédérations professionnelles.



La priorité du ROME est d'intégrer les modifications utiles au rapprochement entre les demandes et les offres d'emploi, de maintenir et développer l'opérationnalité de ce référentiel.

La prochaine actualisation du ROME est prévue en mars 2023. Il faut avoir présent à l'esprit que le changement de rattachement doit recevoir l'accord de la branche professionnelle d'origine et de la branche professionnelle d'arrivée ; une telle demande auprès de Pôle emploi incombant en effet aux branches uniquement.

Néanmoins, il semble que le CEF, émanation du CA de l'IFCE, soit le niveau le plus adapté pour collecter ces données. Le bureau du cheval en tant que bureau "métiers" en charge de la tutelle souhaite recueillir l'avis, et ceux des professionnels que le CEF aura pu recevoir d'ores et déjà, sur cet éventuel changement de rattachement, bien qu'il ressorte que les filières soient les seules légitimes à saisir Pôle emploi.

En parallèle, le bureau emploi et innovation de la DGPE a saisi le secrétariat général du MASA sur les impacts du changement de rattachement, notamment en ce qui concerne les conventions collectives. Nous sommes en attente d'une réponse.

2 points de vigilance soulevés pour aboutir :

- Le manque de visibilité des offres sur la plateforme du Pôle Emploi entre les métiers de cavaliers d'entraînement et lad driver/lad jockey nous permet d'imaginer un regroupement par famille de métiers en un unique : cavalier d'entraînement – driver pour plus d'impact.
- Equi-ressources devra améliorer son taux de transfert d'offres sur la plateforme du Pôle Emploi dans le cadre de la Transparence du Marché du Travail (TMT)

Prochaines étapes ?

Poursuite des actions le 10 octobre à lors du prochain Conseil Emploi Formation (CEF) de l'IFCE.